

ENTREPOSAGE DE VÉHICULES - FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2025-2026

9086-1576 QUÉBEC INC. Tél.: 819 477-0488 Poste 2- info@locauxalouer.com - www.locauxalouer.com

Auto (- 18 pieds): 500 \$ (8 MOIS) Moto: 300 \$ Tyrex et Spyder: 350 \$

Les prix mentionnés ci-haut sont taxes (TPS et TVQ) incluses.

INFORMATION sur le locataire:		A	DESCRIPTION du véhicule:
Nom:		Marque:	
Prénom:		Modèle:	
Adresse:		Couleur:	
Ville:		ANNÉE:	
Code postal:		No de plaque:	
Courriel:		POUR VR :	VR seulement: LONGUEUR max 18': VR seulement: POIDS max 2200 kg:
Téléphone:		Le longueur total de l'équipement doit être hors tout. Max 11,8' de hauteur	
Cellulaire:		COÛT	
PAIEMENT		par mois tx inc.:	62,50 \$
Date:		Nb de mois payés (minimum 8):	8,00
# Chèque ou Mandat poste:		Total txs inc.:	500 \$

TPS: 143470227 - TVQ: 1323371207

COCHEZ la case si vous entreposiez
le même véhicule l'an passé.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU BUREAU ADMINISTRATIF.

AUCUNE RÉSERVATION D'EMPLACEMENT OU AUCUN PAIEMENT DIRECTEMENT À L'ENTREPÔT.

Par la poste: Joindre un chèque ou mandat poste à l'ordre de **9086-1576 Québec inc daté DU JOUR** de l'envoi (aucun chèque postdaté) avec le formulaire complété et signé.
Bureau administratif: 805, rue Cormier Drummondville J2C 6P7. **Téléphone: 819 477-0488 poste 2**

Chèque (au nom de 9086-1576 Québec Inc.)
Paiement: AUCUNE CARTE DE CRÉDIT OU DE DÉBIT ACCEPTÉE, minimum 8 mois payable au moment de la réservation. Aucun REMBOURSEMENT total ou partiel. La location débute à la date d'entrée de votre véhicule à l'entrepôt.

Assurance: Le locataire devra conserver son assurance contre le feu, vol, vandalisme et il est entendu que l'assureur du locataire renonce à son droit de subrogation envers 9086-1576 Québec Inc. en ce qui concerne le local occupé par l'assuré situé au 2575, boul. St-Joseph Drummondville.
Le locateur ne pourra être tenu responsable de tous bris ou dommage (entre autre la batterie ou gel) pendant la période d'entreposage.

Visite: Aucune visite à l'entrepôt même pour vente de véhicule. 50 \$ tx inc. seront exigés pour aller chercher quelque chose à votre véhicule pendant la location. Prendre rendez-vous obligatoirement 48 h d'avance au 819 477-0488. Ne rien oublier dans le véhicule (SURTOUT PAS VOTRE IMMATRICULATION VOUS EN AUREZ BESOIN POUR LE REMISER À LA SAAQ) car 50 \$ pour retourner le chercher.

ENTRÉE du véhicule: **NE PAS** nous aviser avant l'entrée à l'entrepôt. Respecter l'horaire de l'entrepôt. Le véhicule **restera à l'extérieur** durant 24 h avant son entrée à l'intérieur de l'entrepôt. **Ne pas NETTOYER l'intérieur de votre véhicule, il doit être sec.**
IMPOSSIBLE de partir avec la batterie ou de mettre un chargeur intelligent. Vous devez laisser la CLÉ DE CONTACT au préposé ainsi que le code d'antidémarrage.

SORTIE du véhicule: **Prendre rendez-vous OBLIGATOIREMENT UN MINIMUM DE 7 JOURS À L'AVANCE** pour n'avoir aucun frais au 819 477-0488 poste 2. **La récupération du véhicule se fera à l'extérieur du bâtiment.**
Aucune sortie le jour de la prise du rendez-vous par téléphone ni le lendemain ne sera autorisée. Pour les sorties entre le 2e et 6e jour de l'appel, des frais sont applicables (min 100 \$). Sortie du véhicule **OBLIGATOIRE** le jour du rendez-vous (**prévoir qu'en avril TEMPÊTE ET VERGLAS**) et le véhicule sera **sortie à l'extérieur de l'entrepôt et ne retournera pas l'intérieur** aucune annulation possible (frais 150 \$ minimum).

ENTREPÔT	Du lundi au jeudi	Vendredi	Samedi - Dimanche- Jours fériés
Horaires:	11 h 30 à 12 h 12 h 30 à 13 h 15 et 15 h 45 à 16 h 15	FERMÉ	FERMÉ

ADRESSE de l'entrepôt: Par la **RUE CELANESE** (entrée à 500 mètres de la garderie au 600 rue Celanese J2B 8M4), **BÂTIMENT #40 AU CABANON À L'EXTÉRIEUR PRÊT DE LA PORTE A.** Sur place, joindre le préposé (voir numéro de téléphone sur le cabanon).

Le locataire consent que le locateur puisse disposer des biens entreposés et garder les fruits de cette disposition si le locataire n'a pas repris ces biens dans un délai de 60 jours commençants à la date de l'envoi par le locateur à l'effet qu'il vienne reprendre ces biens. Il est de la responsabilité du locataire d'aviser le locateur de tout changement d'adresse et tout avis donné à l'adresse mentionnée au bail par le locateur est présumé avoir été reçu par le locataire à moins d'avis de changement d'adresse donné par écrit par le locataire au locateur.

TPS (5 %): 21,74 \$

TVQ (9,975 %): 43,38 \$

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS ET J'ACCEPTÉ LES TERMES DE LA LOCATION.

/ /2025

Signature OBLIGATOIRE du LOCATAIRE - DATE

9086-1576 Québec Inc. (LOCATEUR)

RÉSERVÉ À L'INTERNE (NE PAS COMPLÉTER)			
Date d'entrée:	Date de sortie:	BAT:	COL:

Pour toutes réservations dans les années à venir, le locataire devra se conformer à toutes les procédures sinon aucune possibilité d'entreposer son véhicule.